

SEANCE DU JEUDI 2 MARS 2017

Ouverture de la séance à 20h35

Présents : M. Serge CETTOLO, Laurent SABATIER, Christian DUTOUR, Martine ULIAN, Marie-Dominique IDRAC, Nathalie CAPPELLARO, Thierry DECHERY, Yves OLIVES, Alain BEGUE,

Absents excusés : RIBERA Carole, ZANET Eric,

Secrétaire de séance : Mr SABATIER Laurent

Approbation du compte rendu précédent : Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité

Vote du Budget :

Le budget est voté à l'unanimité

Dépenses d'Investissement :

Le mur du cimetière sera restauré cette année.

Le Conseil Municipal prévoit de la réfection du toit de la mairie en 2018 avec un emprunt.

Les travaux d'enfouissement des lignes sur la RD511 se termineront cette année.

Versements des Indemnités au Maire et aux adjoints :

L'indice 1015 a changé au 1^{er} janvier 2017. Il est passé à 1022. Il changera à nouveau au 1^{er} janvier 2018. Il convient de reprendre une délibération afin de verser les indemnités aux élus à l'indice brut terminal de la fonction publique sans préciser l'indice.

La délibération est acceptée à l'unanimité

Questions diverses :

Les Ecoles : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que les effectifs des écoles sont en baisses

Location salle des fêtes : Monsieur le Maire présente le projet de prendre un arrêté pour refuser la location de la salle des fêtes à des mineurs. Après en avoir discuté, le Conseil Municipal refuse le procédé sachant que l'on loue la salle des fêtes aux parents.

Chantier jeunes : Mr SABATIER Laurent prévoit cette année d'organiser un chantier jeune avec l'association Arcolan le 6 avril 2017.

Comité des fêtes : Mr le Maire fait part du projet du comité des fêtes de changer le bureau.

Séance levée à 22h42

Prochain Conseil : Jeudi 6 avril 2017 à 20h30